



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Nantes, le 24 mars 2020

Denis MARTIN
IA-IPR de Sciences économiques et sociales
Académies de Nantes et de Guyane

Inspection
pédagogique régionale

Sciences économiques et
sociales

Denis MARTIN

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

T 02 72 56 65 41
06 18 32 08 85
F 02 72 56 65 14

Denis.Martin@ac-nantes.fr

Objet : Continuité pédagogique en SES

Chères et chers collègues,

J'espère que dans ce contexte de crise sanitaire vous et vos proches êtes en bonne santé et que les contraintes du confinement ne sont pas trop difficiles matériellement et humainement.

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre participation active aux 6 journées de formations qui se sont tenues entre le 4 et le 12 mars et pour la qualité des échanges que nous avons eus. Ces journées ont permis d'évoquer des difficultés que vous rencontrez et, je crois, d'esquisser certaines pistes permettant d'avancer collectivement pour tenter de les résoudre. Les ressources proposées ou construites dans le cadre de ces journées sont progressivement déposées sur l'espace e-lyco dédié.

Je sais que depuis vendredi 13 mars vous êtes très fortement mobilisés pour mettre en œuvre pour vos élèves les meilleures solutions possibles de **continuité pédagogique** et je tiens à vous remercier et à vous apporter mon soutien dans ces moments exceptionnels et inédits.

L'enjeu de cette continuité pédagogique est majeur, particulièrement pour nos élèves les plus fragiles scolairement et socialement.

Les retours d'expériences d'élèves et de familles invitent à être mesuré dans la charge de travail demandée, à la nécessité de réguler et de répartir au mieux les tâches exigées en concertation avec les équipes pédagogiques et dans la perspective d'un fonctionnement dans la durée. Je sais que vous saurez aussi tenir compte du contexte social et familial de vos élèves, des conditions d'accès à des équipements et outils numériques et de leurs capacités de travail en autonomie.

Je sais que la très forte sollicitation des outils de travail à distance proposés par notre institution a pu conduire à des difficultés ponctuelles d'accès qui se résorbent peu à peu grâce à la mobilisation des services du rectorat (DANE et DSI en particulier).

Notre Interlocuteur académique pour le numérique Pascal Vandergucht et nos webmestres Frédéric Graveleau et Tristan Jouanny, se sont fortement mobilisés pour mettre à votre disposition un ensemble **d'informations et de ressources exploitables à distance avec les élèves**, ainsi qu'un **espace de mutualisation et d'échanges** auxquels vous pouvez accéder via [l'espace pédagogique académique des SES](#).

Vous aurez notamment accès :

- A un ensemble de ressources du **site académique** produites par les collègues (dans le cadre des Traams, de journées de formation...)
- A un espace de ressources, de mutualisation et des échanges créé sur **e-lyco**



- Aux ressources nationales disciplinaires et non disciplinaires proposées par **Eduscol** et le **CNED**

En complément de ces ressources, nous pourrions envisager, à votre demande et en fonction des besoins identifiés, des **temps d'échanges ou de formation via des classes virtuelles**.

2/2

Je me tiens à votre entière disposition, avec l'appui des personnes ressource de notre discipline, pour tenter d'apporter des réponses aux difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'exercice de cette continuité pédagogique et je vous invite à me contacter au besoin.

Je sais compter sur vous, sur votre engagement et votre professionnalisme, pour accompagner au mieux les élèves dans cette situation et je vous renouvelle mes remerciements et ma confiance.

Denis MARTIN